

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 706 757

(21) N° d'enregistrement national :

93 07771

(51) Int Cl⁵ : A 47 K 3/22

(12)

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

(22) Date de dépôt : 25.06.93.

(30) Priorité :

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : 30.12.94 Bulletin 94/52.

(56) Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(71) Demandeur(s) : Société à Responsabilité Limitée : NIKLES (S.A.R.L.) — FR.

(72) Inventeur(s) : Nikles Gerhard.

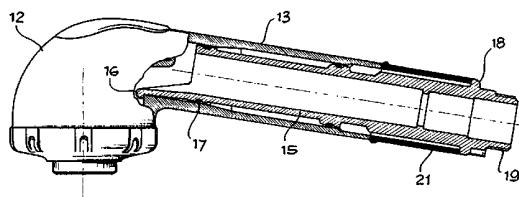
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : Cabinet Jolly.

(54) Corps composite pour douches.

(57) L'invention concerne un corps composite pour douches.

Dans ce corps, qui est réalisé par estampage en une seule pièce, viennent s'accoupler, sélectivement en direction axiale et hermétiquement, des inserts de longueurs différentes (15) afin d'obtenir des douches de longueurs différentes, chaque insert ayant un embout fileté (19) pour le raccordement d'un tuyau d'aménée d'eau à la douche.



FR 2 706 757 - A3



CORPS COMPOSITE POUR DOUCHES

La présente invention concerne des douches et plus particulièrement des corps pour douches de longueurs différentes.

5 Les corps pour douches sont habituellement réalisés par estampage en matière plastique et constitués en une seule pièce et par deux coques complémentaires assemblées face à face. Toutefois, selon la technique connue, lorsqu'il s'agit de disposer des corps de douches de 10 longueurs différentes destinés à des fins diverses, il est nécessaire de les construire et d'avoir recours à des matrices différentes pour réaliser l'estampage des corps à la longueur requise, cas par cas. En d'autres termes, il faut une matrice spéciale pour chaque corps, ce qui 15 augmente les coûts d'outillage.

La présente invention se propose de remédier à cet inconvénient grâce à une nouvelle configuration et une nouvelle combinaison d'éléments constituant un corps de douche et permettant de réaliser des douches de différentes longueurs en partant d'un élément de base qui 20 constitue la partie essentielle et qui définit l'aspect général du corps de douche.

En effet, le but de la présente invention est de proposer un corps de douche composé d'éléments qui 25 s'associent et s'assemblent en direction axiale et qui, utilisés et combinés sélectivement, permettent la réalisation de manière simple et économique de corps de longueurs différentes tout en étant originale et présentant un effet esthétique agréable.

30 Un tel résultat est obtenu par un corps composite pour douche comprenant un corps réalisé par estampage en une seule pièce, formant une tête de douche, renfermant les éléments de refoulement de l'eau, et une partie tubulaire faisant fonction de poignée, caractérisé en ce 35 qu'à ce corps, viennent s'accoupler, sélectivement en direction axiale et hermétiquement, des inserts de longueurs différentes pour obtenir, cas par cas, une douche de longueur différente, et en ce que chaque insert

présente un embout fileté destiné au raccordement d'un tuyau d'apport de l'eau à la douche.

Des détails plus précis de l'invention ressortiront, toutefois, de manière plus évidente de la description qui 5 va suivre en référence aux dessins annexés, dans lesquels:

Les figures 1 et 2 montrent une vue latérale et en coupe longitudinale d'une douche courte ; et

Les figures 3 et 4 montrent une vue latérale et en coupe longitudinale d'une douche longue.

10 La douche selon l'invention comprend un corps 11 réalisé par estampage en une seule pièce, formant une tête de douche 12 destinée à renfermer les éléments (déjà connus) pour le refoulement de l'eau, et une partie tubulaire 13 faisant fonction de poignée. A ce corps 11 sont accouplés des inserts interchangeables 14, 15 de 15 longueurs différentes. Chaque insert 14, 15 s'accouple et s'assemble, axialement et hermétiquement, à la partie tubulaire ou poignée 13 du corps 11.

Plus précisément, chaque insert 14, 15 présente, à 20 l'une de ses extrémités, au moins un crochet terminal 16 destiné à s'engager par encliquetage dans la partie tubulaire 13, afin de bloquer l'insert dans le corps de douche 11. Dans sa partie intermédiaire, chaque insert 14, 15 comporte des garnitures périphériques 17 destinées à 25 l'étanchéité du fluide sur la surface intérieure de la partie tubulaire 13. A son autre extrémité, destinée à faire saillie hors de la partie tubulaire 13 du corps de douche 11, chaque insert 14, 15 présente une bride périphérique de butée 18 et, à la suite de cette dernière, 30 un embout fileté 19 auquel il est possible de raccorder un tuyau habituellement flexible (non représenté) d'aménée d'eau.

Dans la pratique, le corps de douche 11 restant inchangé, selon que l'on assemble un insert 14 ou l'autre 35 insert 15 à ce corps, on obtient des douches de longueurs différentes pour des destinations différentes ou selon les exigences.

Si l'on utilise l'insert le plus court 14, on obtient

une douche courte, comme représenté sur les figures 1 et 2, dans laquelle l'insert 14 fait saillie du corps 11 par la bride de butée 18 et l'embout fileté. Dans ce cas, entre l'extrémité de la partie tubulaire de poignée 13 et la bride de butée 18, est interposée une bague couvre-joint courte 20, de préférence élastique et dont la fonction est également décorative. En utilisant l'insert le plus long 15, on obtient une douche longue, comme représenté sur les figures 3 et 4, dans laquelle l'insert 15 fait saillie de manière importante du corps de la douche 11 et, entre l'extrémité de la partie tubulaire 13 de ce corps et la bride de butée de l'insert 15, est interposée une bague couvre-joint longue 21, également élastique et remplissant également une fonction 15 décorative.

REVENDICATIONS

1- Corps composite pour douche comprenant un corps (11) réalisé par estampage en une seule pièce, formant une tête de douche (12), renfermant les éléments de refoulement de l'eau, et une partie tubulaire (13) faisant fonction de poignée, caractérisé en ce qu'à ce corps (11), viennent s'accoupler, sélectivement en direction axiale et hermétiquement, des inserts (14,15) de longueurs différentes pour obtenir, cas par cas, une douche de longueur différente, et en ce que chaque insert présente un embout fileté (19) destiné au raccordement d'un tuyau d'apport de l'eau à la douche.

2- Corps composite pour douche selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il est possible d'assembler audit corps (11), sélectivement, un d'au moins deux ou plusieurs inserts (14,15) de longueur différentes.

3- Corps composite pour douche selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que chaque insert (14,15) présente :

- à l'une de ses extrémités, au moins un crochet terminal (16) s'engageant par encliquetage dans la partie tubulaire (13) dudit corps (11), afin d'y bloquer l'insert,

- dans sa partie intermédiaire, des garnitures périphériques (17) d'étanchéité sur la surface intérieure de la partie tubulaire (13) dudit corps (11), et

- à son autre extrémité, une bride périphérique de butée (18) et l'embout fileté (19) pour le raccordement du tube d'aménée d'eau.

4- Corps composite pour douche selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que, entre l'extrémité de la partie tubulaire (13) et la bride périphérique de butée (18) de l'insert (14 ou 15), est interposée une bague couvre-joint (20 ou 21) de longueur compatible avec celle de l'insert, ladite bague étant, de préférence, élastique.

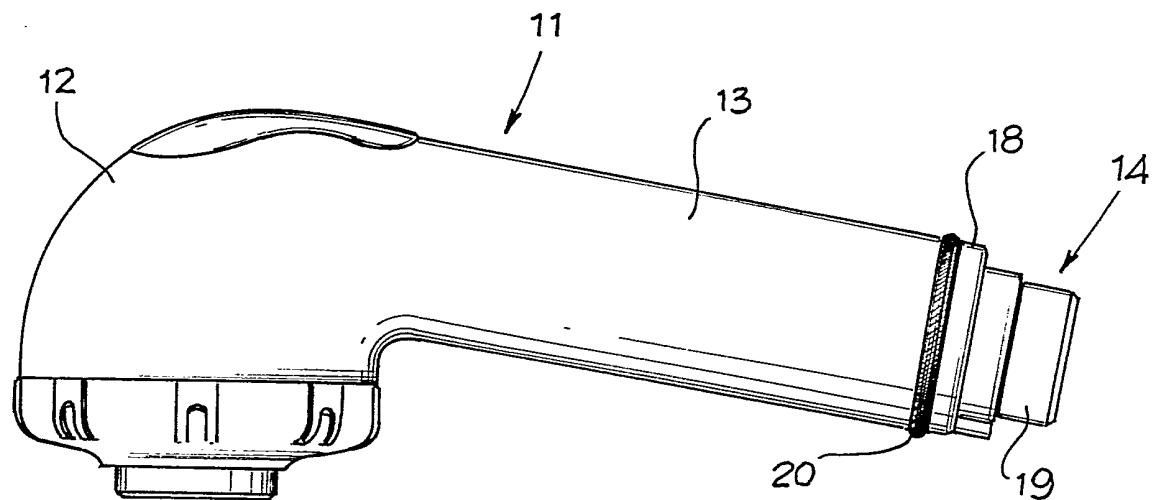


Fig. 1

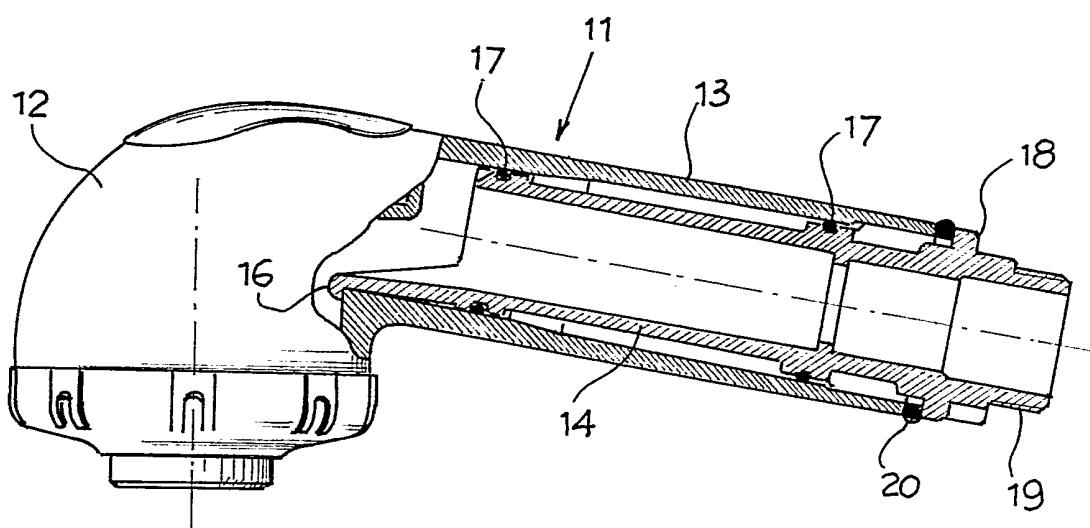
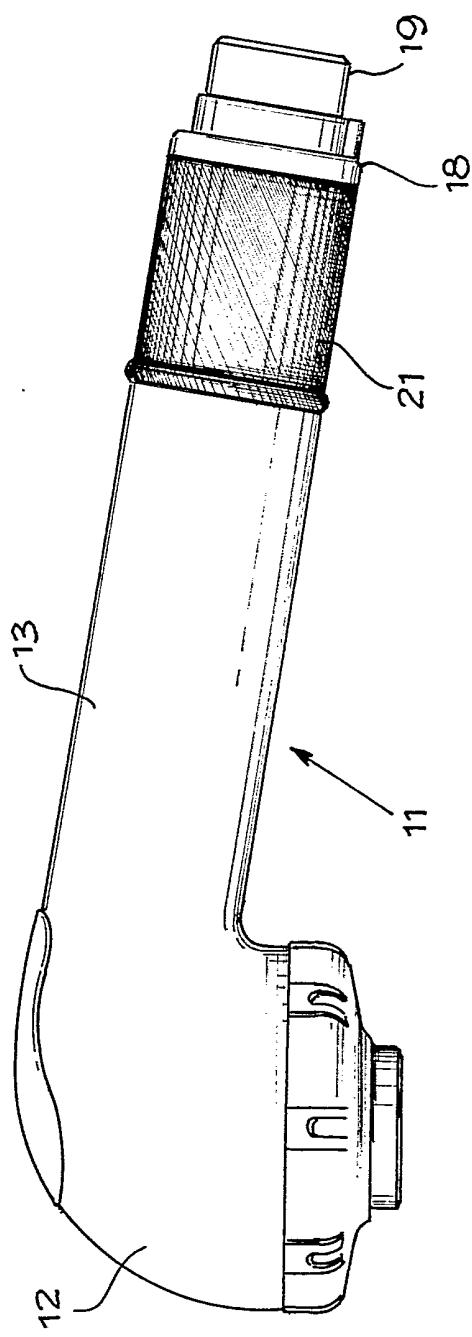


Fig. 2

Fig. 3*Fig. 4*